

gues chemises blanches par-dessus leurs vêtements. Ces précautions leur avaient paru suffisantes pour ne pas être reconnus. Toutefois, ils avaient parlé. En outre, les victimes avaient cru remarquer que l'un d'eux pouvait avoir cinquante ans, tandis qu'un autre était plus jeune. Les premières recherches de la justice ayant fait retrouver les traces de leurs pas, on constata qu'après avoir accompli leur crime, les bandits avaient pris le chemin de Bannalec. Les soupçons se portèrent aussitôt sur deux journaliers de ce village, Prosper Baffet et Yves Louarn, le premier âgé de cinquante et un ans et le second de trente-six ans. Ces deux hommes étaient très-pauvres et assez mal famés. Une perquisition faite chez Baffet amena la découverte d'une chemise, d'un mouchoir et d'un linge humides, semblables à ceux qu'on avait vus aux agresseurs. Confrontés avec eux, les victimes déclarèrent qu'ils ressemblaient entièrement à ceux qui les avaient dépouillés. La servante des époux Guigourès alla même jusqu'à affirmer qu'elle les reconnaissait à la voix. Enfin, un médecin, ayant été chargé d'examiner les accusés, trouva, derrière les oreilles de Baffet, ainsi que dans la barbe et sur le front de Louarn, malgré le soin avec lequel ils s'étaient lavés, des traces d'une matière noire, suie ou charbon en poudre, qui avait dû être appliquée à l'aide d'un corps gras. On apprit encore qu'au moment du crime Baffet était menacé d'une saisie, et que, le jour même, Louarn avait proposé un vol de blé à un de ses camarades. Le 1^{er} avril 1854, Baffet et Louarn comparurent devant la cour d'assises du Finistère. Interrogés sur les diverses circonstances qui les accusaient, ils ne purent fournir que des explications insuffisantes. En conséquence, ils furent déclarés coupables, mais le jury crut devoir reconnaître des circonstances atténuantes en faveur du premier. Louarn fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, et Baffet à vingt ans de la même peine. Celui-ci mourut au bagne de Brest l'année suivante, et son camarade à Cayenne un an plus tard. Ils étaient cependant tout à fait innocents. En effet, à la suite de nouveaux renseignements parvenus à l'autorité judiciaire dans le courant de 1859, quatre habitants de Bannalec, les nommés Millour, Olivier, Jambon et la veuve Sinquin, furent arrêtés, et, au mois de janvier 1860, la cour d'assises reconnut qu'ils étaient les seuls et véritables auteurs du crime de 1854. La veuve Sinquin et Millour furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité, Jambon à vingt ans et Olivier à quinze ans de la même peine. « La mort de Louarn et de Baffet, dit à ce sujet l'organe du ministère public, ne rend plus possible la réparation de l'erreur judiciaire dont ils ont été les victimes; mais les débats de cette affaire et le nouveau verdict du jury seront pour leur mémoire une éclatante et solennelle réhabilitation. » C'était, en effet, la seule réparation que la justice humaine pouvait accorder à ces deux malheureux.

BAFFETAS s. m. (ba-fe-tà). Comm. Grosse toile blanche de coton, qui vient des Indes : *BAFFETAS de Bénarès, de Surate. On assure qu'il sort tous les ans des fabriques de l'Inde de dix à dix-huit mille balles de BAFFETAS, de deux cents pièces chacune.* (Encycl.) || On écrit aussi *BAFETAS* et *BAFTAS*.

BAFFIN (BAIE ou MER DE), grand golfe dans l'océan Atlantique, sur la côte N.-E. de l'Amérique du Nord, entre 67°-78° lat. N. et 55°-80° long. O. Ce golfe, presque toujours couvert de glaces, doit son nom au navigateur anglais qui, le premier, le visita en 1616. Pêche de baleines et de phoques. || **BAFFIN-PARRY**, archipel composé des îles comprises entre la mer de Baffin et celle d'Hudson, au S. du détroit de Lancaster-et-Barrow. Les principales sont : *Cockburn, Southampton, Mansfield, James, etc.*

BAFFIN (William), célèbre navigateur anglais, né en 1584, mort en 1622. Il prit part, en qualité de pilote, à diverses expéditions maritimes commandées par les capitaines James Hall, Hudson, Thomas Button, Gibbins et Bylot. En 1612, il fit partie de l'expédition arctique dans laquelle James Hall fut tué par des sauvages, et, à son retour, il écrivit la relation de ce voyage. C'est dans cet historique que se trouve décrite, pour la première fois, une méthode pour déterminer la longitude en mer au moyen des corps célestes. En 1615, il fut adjoint à Robert Bylot, alors sur le point d'entreprendre son quatrième voyage au nord-ouest, pour rechercher un passage par le détroit de Davis. L'année suivante, les deux navigateurs partirent de nouveau sur le même navire, la *Découverte*. Ils parvinrent jusqu'au soixante-dix-huitième degré de latitude nord, et Baffin observa alors la plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée (560 du nord au sud). Cependant, comme on ne trouvait point le passage cherché, le navire changea de route, d'après les conseils de Baffin, et se dirigea vers le nord du détroit de Davis. On entra alors dans une vaste baie, à laquelle fut donné plus tard le nom du hardi pilote. Baffin a également publié une relation de ce voyage; mais le grand nombre de ses cartes et de ses plans, perdus, d'ailleurs, aujourd'hui, et le prix élevé qu'en aurait atteint la gravure, ne lui permirent pas de les joindre à sa narration, ce qui rend sa description de la baie moins correcte et moins intelligible

qu'elle ne l'eût été autrement. Quelques fragments d'un journal qu'il avait aussi rédigé se trouvent dans le recueil de voyages de Purchas. Il nous reste encore de Baffin une lettre à John Wostenholme, dans laquelle il assure qu'il existe un passage au nord du détroit de Davis.

Baffin fut tué au siège d'Ormus, en Perse, tandis que, avec des troupes persanes, il essayait de chasser de l'île les Portugais.

BAFFO, fille d'un gouverneur vénitien de Corfou, fut capturée en mer par les Turcs, devint favorite d'Amurat III, qui en eut Mahomet III. Après avoir joui d'une longue influence sous deux règnes, elle fut écartée des affaires par son petit-fils, Achmet III, vers 1603.

BAFFO (Georges), poète vénitien, mort vers 1768, auteur de quatre volumes de poésies faciles, mais licencieuses, qui ont été publiées à Venise en 1789, sous le titre de *Compositi*. Elles sont en dialecte vénitien. Par une singularité remarquable, cet homme, qui était d'une obscénité révoltante dans ses vers, était d'une extrême réserve dans sa conduite et dans ses discours, en sorte qu'on a pu dire de lui qu'il parlait comme une vierge et écrivait comme un satyre.

BAFFO, BAFFUS ou **BAFFI** (Lucullus), médecin, philosophe et poète italien, né à Pérouse, mort en 1634. On connaît surtout de lui un poème sur sa ville natale, *De Antiquitate Perugiæ*. Son fils, mort en 1644, s'est occupé avec succès de l'histoire de Pérouse.

BA-FING, nom que les Mandingues donnent au Sénégal dans la partie supérieure de son cours. Ce mot signifie *fleuve noir*.

BAFOUÉ, ÉE (ba-fou-é) part. pass. du v. Bafouer. Honni, traité avec dédain, risqué, raillerie : *Un homme BAFOUÉ, BAFOUÉ de tout le monde. Presque tous les grands inventeurs ont commencé par être BAFOUÉS. Ne cherchez jamais à employer l'autorité là où il ne s'agit que de raison, ou consentez à être BAFOUÉS dans tous les siècles.* (Volt.) *Ma destinée est d'être écrasé, persécuté, vilipendé, BAFOUÉ, et d'en rire.* (Volt.) *Une assemblée qui, de souveraine, se fait législative, ressemble au critique redouté qui se fait artiste BAFOUÉ.* (E. de Gir.)

Quelqu'un le reconnut (le geai) : il se vit bafoué, Berné, sifflé, moqué, joué. LA FONTAINE.

BAFOUER v. a. ou tr. (ba-fou-é — ce mot est une sorte de mimologisme, peignant la moue et les contorsions des lèvres qu'on fait pour se moquer, et la racine paraît en être la même que celle de *babines, babouines*, où l'on retrouve *bap, baf*, signifiant *lèvres*. Aussi la forme du substantif et du verbe est-elle analogue dans la plupart des langues germaniques et néo-latines : ital. *baffa*; esp. *befa*; prov. *bafa*; angl. *to baffle*; bavar. *baffen*, aboyer; notre vieille langue donne la forme *beffe*). Railler sans pitié, traiter avec une moquerie outragée, couvrir de honte : *On le BAFOUA en pleine assemblée. Les Pradons que nous AVONS BAFOUÉS dans notre jeunesse étaient des prodiges auprès de ceux-ci.* (Boil.) *Nous n'aurons jamais assez BAFOUÉ l'impudence de cet accouplement de l'homme avec les dieux du paganisme.* (Montaigne.)

Morbleu! madame, suis-je un homme qu'on bafoue? E. AUGIER.

Se bafouer, v. pr. Se railler mutuellement, se moquer l'un de l'autre.

— **Syn.** *Bafouer, conspuer, honnir, vilipender.* *Bafouer* renferme une idée de moquerie outragée, répétée, qui ne laisse pas de relâche. *Conspuer*, marque un mépris profond; par son étymologie même on voit que l'objet conspué ne paraît plus digne des égards qu'on aurait même pour le dernier des hommes. *Honnir* est le cri du soulèvement et de l'indignation; on honnit pour faire honte, pour faire rougir d'une action mauvaise. *Vilipender*, c'est ravalier, détruire la réputation, mettre sous les pieds comme quelque chose de vil, et tout cela souvent par un sentiment de jalousie ou par un manque de générosité.

BAFRA, ville de la Turquie d'Asie, Anatolie, pachalik et au N.-O. de Sivas, sur le Kizil-Ermak, qui se jette dans la mer Noire, non loin de cette ville; 2,000 hab.

BAFRE s. f. (ba-fre — pour l'étym., v. *BAFRER*). Pop. Grand repas, repas où l'on mange beaucoup, ripaille : *Aimer la BAFRE, ne songer qu'à la BAFRE. Il y a BAFRE chez le préfet.*

BAFRÉ, ÉE (ba-fré) part. pass. du v. *BAFRER*. Dévoré, englouti : *Le dîner fut BAFRÉ en moins de rien.*

BAFRÉE s. f. (ba-fré — rad. *bafrer*). Pop. Repas de glouton : *Se donner une BAFRÉE.*

BAFRER v. n. ou intr. (ba-fré — du préfixe germanique *be, bi, ba*, et d'un verbe indéterminé signifiant *dévoré* : en tud., *frezan, freszen*; en goth., *fretan*; en angl.-sax., *fratan*; en all., *fressen*; en dan., *frædse*; en suéd., *fræta*; en holl., *vreeten*, signifient *manger avidement, dévorer*. La syllabe *fre* de *goisfre* montre que ce mot a les mêmes racines). Manger gloulement, avec excès : *C'est un homme qui ne fait que BAFRER. Peut-on BAFRER ainsi?*

— **Activ.** *Cet enfant BAFRE tout ce qu'il peut attraper.*

Se bafrer, v. pr. Se gorgor : *Il se BAFRE de pâtisserie.*

BAFRERIE s. f. (ba-fre-ri — rad. *bafrer*). Gloutonnerie. || Ce mot trivial, mais si énergique et si populaire, est omis par tous les dictionnaires.

BAFREUR, EUSE s. (ba-freur, eu-ze — rad. *bafrer*). Pop. Grand mangeur, glouton : *C'est un grand BAFREUR.*

BAG, idole persane qui a donné son nom à la ville de Bagdad.

BAGABEN, province centrale de l'île de Java, à 260 kil. de Batavia; elle fait partie du territoire qui n'a pas encore reconnu la suzeraineté des Hollandais. Récolte considérable de nids d'hirondelle, achetées par les Chinois.

BAGACE s. f. V. BAGASSE.

BAGACUM, ville de la Gaule, dans la Belgique II^e, cap. des Nerviens; aujourd'hui Bavay.

BAGADAIS s. m. (ba-ga-dé). — Ornith. Genre de passereaux établi aux dépens des pies-grèches, et qui paraît former le passage de ce dernier genre à celui des fourmiliers. Il renferme trois espèces, qui habitent l'Afrique centrale, toutes trois remarquables par les plumes hérissées qui leur couvrent la tête en avant et l'espèce de plumet dont elle est surmontée.

— Désigne aussi une espèce de pigeons.

— **Encycl.** Vieillot forma le genre *bagadais* sur une espèce de pie-grèche décrite par Levaillant et nommée par lui *Le Geoffroy*, parce qu'elle avait été rapportée du Sénégal par M. Geoffroy de Villeneuve. Il appartient à l'ordre des passereaux, famille des lanières, sous-famille des laniarines. Bec droit, mais très-crochu à l'extrémité; plumes à la base du bec recouvrant les narines et assez rigides; un cercle de peau souvent festonnée entoure les yeux; ailes assez longues; tarses et doigts de longueur médiocre; le dos, les ailes et la queue sont noirs, avec bandes ou bordures blanches; la tête, le cou et le dessus du corps sont blancs; une huppe en forme de plumet garnit la tête. Cet oiseau se nourrit probablement d'insectes, et surtout de l'espèce de fourmis appelées *termites*. Il est sauvage et criard; les *bagadais* volent par bandes et s'abattent sur ensemble pour chercher des insectes sur le sol et dans les buissons. Swains l'a désigné sous le nom de *prionops plumatus*, et c'est là l'espèce type; mais on en a trouvé depuis deux autres espèces : le *prionops cristatus* de Rupp. et le *prionops falacoma* de Smith.

BAGEUS. Myth. gr. Surmont que les Phrygiens donnaient à Jupiter, honoré chez eux d'un culte spécial.

BAGAFFE s. m. (ba-ga-fe). Pistolet, en argot.

BAGAGE s. m. (ba-ga-je — du v. fr. *bagues*, paquets. V. BAGUES). Effets, objets emballés que l'on emporte avec soi en voyage : *Charger, décharger les BAGAGES. Le jeune homme est venu à pied, et son petit BAGAGE sur le dos.* (Picard.) *Il avoua franchement qu'on l'avait chargé de mettre la coupe d'or dans le BAGAGE de son maître.* (G. Sand.) *Deux jours après, les deux frères arrivèrent à Brest; je vis leur mince BAGAGE.* (E. Sue.)

Ne faut-il pas quelqu'un pour garder le bagage? LA FONTAINE.

— Par ext. Mobilier de peu de valeur : *Ils emportèrent tout leur BAGAGE sur une petite voiture.* (Acad.)

— Par anal. Ensemble des ouvrages, des productions d'un auteur : *BAGAGE littéraire. BAGAGE académique. N'avoir qu'un mince BAGAGE. N'imprimez pas tant de mes ouvrages, car plus le BAGAGE sera gros, plus j'aurai de mal à aller à la postérité.* (Volt.) *Deux poèmes, une nouvelle, une description, etc., formaient tout le BAGAGE littéraire du défunt.* (Balz.) || Ensemble des connaissances que l'on a acquises : *Ce que les jeunes filles peuvent apprendre dans un pensionnat forme toujours un BAGAGE d'instruction fort léger.* (Math. de Dombasle.)

— Loc. fam. *Plier, troussez bagage*, Déloger furtivement, s'enfuir : *Quoi! après la figure que nous avons faite, quitter la partie comme des sots, PLIER BAGAGE comme des croquants, au premier épouement des finances!* (Hamilt.) *Au premier son de trompette, tu TROUSSES BAGAGE et te sauves où il te plaît.* (D'Ablanc.) *Deux jours après, il PLIAIT BAGAGE et partait pour Calane avec sa fille.* (G. Sand.)

A la cour, à la ville, on l'a tant blasonné, Hué, sifflé, berné, brocardé, chansonné, Qu'enfin ne pouvant plus tenir tête à l'orage, Avec sa Fénélope il a plié bagage. LA CHAUSSEZ.

|| Signifie aussi Mourir : *Il y aura bientôt deux ans que le pauvre homme a PLIÉ BAGAGE.* (Acad.) *On ne parle plus que de la mort du Mazarin; il est passé, il a PLIÉ BAGAGE.* (Guipatin.)

— *A trousse-bagage*, En toute hâte. || Cette locution a vieilli.

— **Art milit.** Ensemble des effets et du matériel d'équipement : *Sortir de la ville avec armes et BAGAGES. Partir avec armes et BAGAGES. Les Romains donnaient aux BAGAGES un nom expressif : impeditamenta, embarras. Les Suédois furent rompus, enfoncés et poussés jusqu'à leurs BAGAGES.* (Volt.) *L'Olympe grec fut apporté à Rome dans les BAGAGES des vainqueurs.* (Nisard.) *Le poids du BAGAGE que le soldat d'infanterie porte aujourd'hui en*

campagne s'élève à près de 30 kilog. (De Chesnel.)

Le soldat en désordre imprudemment s'engage Tant à brûler le camp qu'à piller le bagage. MAIRET.

— **Menu bagage**, Celui qui peut être porté par des bêtes de somme et par les soldats. || **Gros bagage**, Celui qui ne peut être transporté que par voitures.

— **Chem. de fer. Wagon à bagages**, Voiture d'un train de voyageurs spécialement affectée au transport des bagages.

— **Encycl. Bagages militaires**. Si une armée pouvait se passer de *bagages*, elle serait plus libre dans ses mouvements; elle pourrait se transporter plus rapidement d'un point à un autre, et se prêterait beaucoup mieux aux combinaisons stratégiques qui sont souvent le moyen le plus assuré de vaincre. L'histoire prouve que les armées les plus nombreuses, embarrassées par de lourds *bagages*, ont souvent été taillées en pièces par des troupes beaucoup plus faibles et dont les soldats étaient à peine vêtus. Les Romains étaient trop habiles dans l'art de la guerre pour n'avoir pas compris combien il importait d'accoutumer le soldat à se contenter des *bagages* réduits au strict nécessaire; ils en avaient pourtant, mais ils les désignaient sous le nom très-significatif d'*impeditamenta*, c'est-à-dire embarras, entraves. Les Grecs aussi, dans le temps de leur gloire militaire, avaient très-peu de *bagages*, et c'est peut-être pour cela qu'ils purent vaincre les innombrables armées de Xerxès et de Darius, qui entraînaient à leur suite tous les objets nécessaires pour que leurs chefs pussent mener en campagne une vie presque aussi luxueuse que dans leurs palais.

Mais, puisqu'il faut des *bagages*, nous allons dire brièvement quels sont les règlements militaires en vigueur aujourd'hui, sur cette matière, dans nos armées. On donne le nom de *bagage* à l'ensemble des objets que chaque soldat d'infanterie doit porter en campagne. Ce *bagage* pèse environ 30 kilo.

Mais les *bagages* proprement dits sont tous les effets qu'on transporte à la suite des troupes; ceux qu'on met dans des voitures constituent le *gros bagage*, et le *petit bagage* est celui qu'on charge sur des bêtes de somme, chevaux ou mulets, selon la nature du terrain.

Nous empruntons au *Dictionnaire* de M. F. Louis, chef de bataillon d'infanterie, les renseignements suivants :

Les voitures à un collier, c'est-à-dire à une seule bête de trait, doivent porter un poids de 500 kil.; ce poids s'élève à 800 kil. pour les voitures à deux colliers.

Dans les marches, une troupe de 25 à 100 hommes a droit à une voiture à un collier; deux colliers sont alloués de 161 à 320 hommes; trois colliers de 321 à 480 hommes; quatre colliers de 481 à 640 hommes; cinq colliers de 641 à 800 hommes, etc. Un détachement inférieur à 25 hommes, y compris l'officier, n'a droit à aucune voiture. Outre cela, il est accordé une voiture à un collier pour le transport de la caisse et des archives, quand la troupe en marche a une administration distincte régulièrement organisée. Chaque officier peut faire charger 30 kilo. de *bagages* pour son usage journalier sur les voitures allouées au détachement, sans toutefois que le chargement des voitures puisse dépasser le maximum fixé comme nous l'avons dit. Lorsque les troupes voyagent par voies ferrées, les *bagages* sont mis dans un ou deux wagons, ainsi que les tambours et les gros instruments de musique; le poids en est proportionné à l'effectif, d'après les mêmes données que pour le service des convois. S'il y a des cantinières, il faut ajouter un cheval ou mulet et une voiture pour chacune d'elles.

Les officiers ont droit aussi à des *bagages* qu'on pourrait appeler *bagages de luxe*, et pour cet objet chaque bataillon est suivi de deux voitures, une par escadron. La première de ces voitures porte : 9 cantines d'effets pour 9 officiers; une cantine pour le chef de bataillon; 4 pour le chef de cuisine; 7 tentes avec 10 couvertures; 10 plants. La deuxième contient : 9 cantines pour 9 officiers; une pour l'adjudant-major; une pour le médecin; 4 cantines de cuisine; 8 tentes, avec 11 couvertures; 11 plants; et, de plus, l'avoine et le pain. Pour chaque régiment, il est alloué une voiture de supplément destinée au service des officiers de l'état-major.

En Afrique et dans toutes les contrées où il n'y a pas de routes commodées pour la circulation des voitures, celles-ci sont remplacées par des mulets, et le nombre des mulets est également fixé par des règlements spéciaux.

Les équipages des corps, soit dans l'intérieur, soit en campagne, sont placés sous les ordres d'un vaguemestre choisi parmi les capitaines ou les lieutenants, et le vaguemestre du grand quartier général est pris parmi les officiers supérieurs. Ces mêmes équipages ont une garde fournie par la compagnie hors rang quand le régiment tout entier est en marche, et par la moitié de la garde descendante lorsqu'il s'agit d'un bataillon seulement. Cette garde charge et décharge les voitures. En campagne, la garde des équipages est confiée aux convalescents, aux cavaliers demontés, à tous les hommes en général qui n'entrent pas dans les rangs.

Nous venons de nous servir du mot *équipages* en lui donnant le sens de *bagages*, mais il faut remarquer que nous avons dit *équipages des corps*, ce qui en restreint considéra-